

Saint-Mathieu-de-Beloeil, 21 mars 2011

Monsieur Laurent Lessard  
Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Édifice Jean-Baptiste-De La Salle  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Aile Chauveau, 4e étage  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : 418 691-2050 Télécopieur : 418 643-1795  
[ministre@mamrot.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mamrot.gouv.qc.ca)



Objet : Subventions, régimes de retraite municipaux

Monsieur le Ministre,

Le RRAME, Regroupement des retraités du Mouvement ESSAIM, et ses membres se battent depuis 2003 pour la revalorisation et la réindexation des rentes de retraite des retraités des secteurs public et parapublic, rentes désindexées de 3 % depuis 1982. Depuis ce temps, nous avons entendu bien des commentaires de la part des personnes élues :

- on n'a pas d'argent ;
- on n'est pas pour augmenter les impôts pour cela ;
- avant d'en donner au secteur public, on va commencer par ceux qui n'en ont pas ;
- on n'augmentera pas les cotisations, ce serait injuste pour les salariés ;
- on n'est pas pour retourner en arrière ;
- on n'est pas pour faire du rattrapage ;
- etc.

Des réponses cavalières, sinon... !

Voilà que nous apprenons dans La Presse du lundi 14 mars 2011, dans la chronique de M. Michel Girard, qu'en 2004, le gouvernement a subventionné l'emprunt obligataire de 240 millions de la Ville de Montréal pour réduire le déficit actuariel des caisses de retraite de ses employés. L'entente prévoit que le gouvernement versera annuellement à la ville une subvention qui couvrira à la fois les frais d'intérêt sur 20 ans et le capital obligataire. Au terme de l'entente, le gouvernement aura déboursé 460 millions pour couvrir le déficit actuariel.

Par la même occasion, la ville de Québec a conclu une entente de remboursement du déficit actuariel des régimes de retraite des employés municipaux de la capitale provinciale qui va coûter aux contribuables 32 millions de dollars d'ici 2027.

L'article affirme que ces subventions proviennent de votre ministère. **Y a-t-il d'autres villes, compagnies ou PNE dont les déficits actuariels des régimes de retraite sont ainsi subventionnés sans que nous le sachions ? Nous demandons la liste de ces organismes, les montants obtenus et les détails des ententes à des fins d'analyse par notre association.**

Quand le gouvernement subventionne de tels déficits actuariels, il utilise le fonds consolidé du revenu où sont déposés les cotisations du RRE, du RRF et du RRCE. C'est comme si vous preniez nos cotisations, NOTRE SALAIRE, pour le donner à d'autres. Avant de donner notre

SALAIRE à d'autres régimes de retraite, nous voudrions récupérer ce que nous avons perdu. Monsieur le Ministre, on ne déshabille pas Paul pour habiller Jacques.

En y réfléchissant, les retraités des secteurs public et parapublic auraient aussi besoin d'une subvention pour réparer une injustice vieille de 29 ans.

Puisque votre ministère finance les employeurs insouciants qui empruntent dans les régimes de retraite de leurs employés, nous vous demandons de subventionner la revalorisation et la réindexation des rentes de retraite des retraités des secteurs public et parapublic. Cette méthode comptable semble acceptable pour le gouvernement. Par le fait même, nous obtiendrions justice. Il ne peut y avoir deux poids, deux mesures.

Nous vous rappelons que, par le projet de loi 124 adopté à l'automne 2010, le gouvernement a concrétisé l'entente syndicale de juin. Cette entente permettra au gouvernement des **économies non récurrentes de 200 millions sur 3 ans et de 13 millions récurrents sur son 50 % de cotisation** dans les régimes de retraite.

Le gouvernement économisera 460 millions sur une période de 20 ans, **525 millions sur 25 ans**, sans compter les intérêts. Si nous comprenons bien, les économies découlant de l'entente avec les syndiqués du RREGOP serviront à payer les déficits actuariels municipaux de la ville de Montréal et de la ville de Québec

Comprenez-vous que nos membres soient révoltés ?

Nous vous demandons de faire pression auprès du ministre des finances et du conseil du trésor pour que ces sommes économisées soient versées dans **un Fonds spécial consacré à la revalorisation et à la réindexation des rentes de retraite des retraités des secteurs public et parapublic**.

Nous demandons aussi au gouvernement d'élaborer et de concrétiser, dès maintenant, un PLAN de revalorisation et de réindexation des rentes de retraite.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées,



*Arlette Bouchard*

Présidente du RRAME, Regroupement des retraités actifs du Mouvement ESSAIM

**Secrétariat provincial du RRAME**

(Regroupement des Retraités actifs du Mouvement ESSAIM)

1750 Des Grands Coteaux, St-Mathieu-de-Beloeil, (Québec), J3G 2C9

Téléphone : (450) 467-7060

Site WEB : [www.mouvement-essaim.org](http://www.mouvement-essaim.org)

Courriel : [essaim2003@videotron.ca](mailto:essaim2003@videotron.ca)

Copie conforme aux membres de l'Assemblée nationale